



**En cas d'agression,  
Appelez le**



## Contact

Pour tout renseignement complémentaire vous disposez d'un référent sûreté à la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Hauts-de-Seine à l'adresse électronique suivante :

**[ddsp-vma.92@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp-vma.92@interieur.gouv.fr)**

Cet interlocuteur privilégié peut réaliser un diagnostic de sécurité des établissements présentant une vulnérabilité particulière aux vols à main armée (pharmacies, débits de tabac, boulangeries, supérettes).



## Partenaires

Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
des Hauts-de-Seine  
tél.: 01 47 29 43 43  
[www.cma92.fr](http://www.cma92.fr)



Chambre de Commerce et d'Industrie  
de Paris - Hauts-de-Seine  
tél.: 0820 012 112  
[www.ccip92.fr](http://www.ccip92.fr)



**vols à main armée**  
apprenez à vous protéger

dissuader et protéger ]

prévenir ]

savoir réagir pendant  
et après l'agression ]

contact et partenaires ]

# vols à main armée

## apprenez à vous protéger

### Dissuader et Protéger

**Sécurisez votre établissement** en installant **en priorité un dispositif de vidéo-protection** adapté à la configuration de vos locaux et aux risques encourus.

**Protégez vos locaux** par des installations appropriées : éclairage intérieur et extérieur, alarme anti-intrusion, rideaux métalliques, miroirs, film anti-effraction, vitre blindée...

**Informez par une signalétique** claire et visible des mesures de sécurité et de protection de votre établissement (présence de caméras, coffre à ouverture temporisée...).

**Faites blinder tous vos ouvrants** sans négliger les portes arrières.

### Prévenir

**Formez votre personnel** aux mesures de prévention.

**Évitez les habitudes**, changez régulièrement d'horaires et d'itinéraires.

**Ne laissez jamais votre caisse et vos fonds** à la vue de tous.

**Ne conservez pas de fortes sommes** dans votre caisse, placez-les dans un endroit sûr.

**Repérez les signes avant coureurs** : soyez vigilant aux allées et venues inhabituelles ou au stationnement, au moteur tournant d'un véhicule deux ou quatre roues aux abords de votre établissement.

**Soyez particulièrement vigilant lors de la fermeture et de l'ouverture** de votre commerce.

### Savoir réagir pendant et après l'agression

**Essayez de garder votre calme** et votre sang froid, **ne vous opposez jamais** physiquement à l'agresseur.

**Essayez de mémoriser** le signalement de l'agresseur, sa direction et son moyen de fuite, les objets qu'il a touchés (ne les touchez pas après lui), tout ce qui peut servir à son identification.

**Demandez aux témoins** de rester sur place dans la mesure du possible ou relevez leurs coordonnées.

Dès que vous êtes en sécurité :

- **Composez le 17**
- Indiquez votre adresse et l'objet de votre appel
- Ne raccrochez pas, attendez que votre interlocuteur vous le demande.

Dans l'attente de l'arrivée de la police, **préservez les traces et les indices** en fermant votre commerce ou en bloquant l'accès aux zones visitées, **ne rajoutez pas de traces sur les lieux** de l'infraction (gobelets, cigarettes, traces de pas, empreintes..), **ne touchez pas aux objets** que les malfaiteurs peuvent avoir abandonnés.